EVALUATION DE LA SATISFACTION DES NOUVEAUX INSTALLES EN AGRICULTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE SUR 2015 – 2018

Prise de recul sur le dispositif AITA - Accompagnement à l'Installation Transmission en Agriculture

Rapport n°2 : Prospective

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

DRAAF Nouvelle-Aquitaine

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Ecosystème Darwin - 87 quai de Queyries
33100 Bordeaux
Téléphone - 05 56 90 81 00 Email - contact@pqn-a.fr

INTRODUCTION

Cette étude a été commandée à Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) par la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt) qui a eu la volonté en 2019 de questionner son programme de financement Accompagnement à l'Installation, Transmission en Agriculture (AITA). La DRAAF se questionne aujourd'hui sur ce financement ayant pour but d'accompagner Porteurs de Projet (PP) et cédants en faveur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine. Centrée sur les dispositifs d'accompagnement à l'installation, cette étude pose la question des manques et besoins des PP dans cette période de construction de leur projet d'installation pour déceler de nouvelles pistes à travailler dans le cadre de l'AITA. L'objectif final est d'insuffler une nouvelle dynamique aux actions financées dans le cadre de l'AITA pour les années à venir.

Le présent rapport fait suite à un premier qui présente l'analyse de la première phase de cette étude : une enquête numérique réalisée entre le 26 mars et le 21 mai 2019 auprès de 5561 agriculteurs inscrits à la MSA entre 2015 et début 2019. Ayant obtenu un taux de retour de 20% (1736 réponses), l'enquête a été considérée comme satisfaisante. Ce rapport « Prospective » propose de mettre en lien l'analyse de l'enquête auprès des NI avec toutes les données récoltées sur le terrain grâce aux :

- temps de restitutions publiques
- interviews pré et post enquête auprès des structures financées par l'AITA
- interviews post enquête avec des structures financées par l'AITA en Nouvelle-Aquitaine et en Hauts de France,
- temps d'étude du fonctionnement du « parcours à la création d'entreprise » dans d'autres domaines que l'agriculture

L'analyse croisée permet d'ores et déjà de réaliser quatre constats :
- Les projets et parcours d'installation sont de plus en plus diversifiés, demandant une véritable souplesse et un lien des dispositifs entre eux.
- Les PP sont en recherche d'information adaptée aux problématiques précises que sont les leurs.
- Il existe déjà des moyens et une multitude d'actions mises en place par les structures pour les PP qui sont parfaitement compatibles avec les deux constats précédents.
- Ces actions sont souvent peu structurées entre elles, les moyens mal utilisés et l'information est difficile à trouver car les structures d'accompagnement elles-mêmes ne la possèdent parfois pas

A la lecture de ces quatre constats, l'enjeu immédiat ne semble pas de mettre en place de nouvelles actions mais plutôt de les réorganiser pour que l'information soit plus accessible à l'échelle des structures puis des PP. En parallèle, il sera souhaitable de combler les manques en adaptant les actions existantes, construisant sur l'existant et surtout dans une optique de travail en commun.

TABLE DES MATIERES

Evaluation de la satisfaction des nouveaux installes en agriculture en Nouvelle-Aquitaine sur 2015 – 2018 1
Introduction 2
I. Conclusions du premier rapport « analyse » et des restitutions publiques 4
1. Rôle des structures de l'accompagnement 4
2. Schéma du tube à l'installation 5
3. Les besoins et les enjeux 6
4. Grands principes à placer au cœur de la réflexion 8
II. Prospective et pistes d'action 9
1. Entre les structures de l'accompagnement 9
2. Pour les structures de l'accompagnement vis-à-vis des porteurs de projet 18
Conclusion sous forme de schemas bilans 22
1. Le nouveau paysage d'acteurs 22
2. Nouveaux outils pour le fonctionnement inter-structures 23
3. Nouveaux outils pour le fonctionnement vis-à-vis des PP 24

I. CONCLUSIONS DU PREMIER RAPPORT « ANALYSE » ET DES RESTITUTIONS PUBLIQUES

1. Rôle des structures de l'accompagnement

Posons ici, comme présenté lors des restitutions publiques de résultats de l'analyse de l'enquête, le rôle fondamental de toutes les structures d'accompagnement ayant toutes pour objectif final : avoir des agriculteurs et agricultrices bien préparés à l'exercice de l'activité d'agriculteur.

- Susciter des vocations
- Mettre en lien désirs du PP et conditions d'installation
- Donner accès aux informations techniques, juridiques, financières, de formation et d'accompagnement
- Fluidifier la charge administrative, lever les contraintes.

A considérer ces quatre rôles fondamentaux, on réalise qu'ils n'interviennent pas au même stade du parcours à l'installation et que leur importance varie en fonction du PP (porteur de projet) accompagné. Ainsi « Susciter des vocations » intervient en amont de l'engagement dans le parcours à l'installation et sert à créer l'idée, susciter l'envie et initier la réflexion autour un projet de création d'activité en agriculture.
Le deuxième rôle a pour but de faire entrer le PP dans une réflexion pour aller plus loin et dépasser la simple idée-envie. On lui donne ici les clés pour pouvoir profiter pleinement de tout le parcours à l'installation et de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de ses besoins.
La troisième étape permet de construire le projet d'installation et d'entrer dans le concret des démarches, choix et besoins pour une installation pérenne.
La quatrième s'impose face à la complexité du parcours administratif auquel tout PP est confronté, le but étant de pouvoir donner la bonne information au bon moment afin de fluidifier le passage par toutes les étapes obligatoires.

Ces 4 rôle-étapes d'accompagnement s'articulent autour des 3 grandes étapes du parcours à l'installation :

- La réflexion au projet : de la naissance de l'idée jusqu'au passage à l'action
- La construction : le passage à l'action avec mise en place d'un projet d'installation et enrichissement de la vision initiale du PP
- La concrétisation : la première année d'exercice, le lancement dans la production, etc.

Ces 3 grandes étapes ont servi de cadre à la construction du questionnaire de l'enquête adressée aux nouveaux installés afin de comprendre quel avait été le besoin, la qualité et la satisfaction quant à l'accompagnement lors de chaque étape. Le schéma page suivante permet de résumer le propos ci-dessus et place chaque action d'accompagnement au moment où elle devrait être faite c'est-à-dire, en fonction de l'avancement du PP dans son parcours à l'installation.

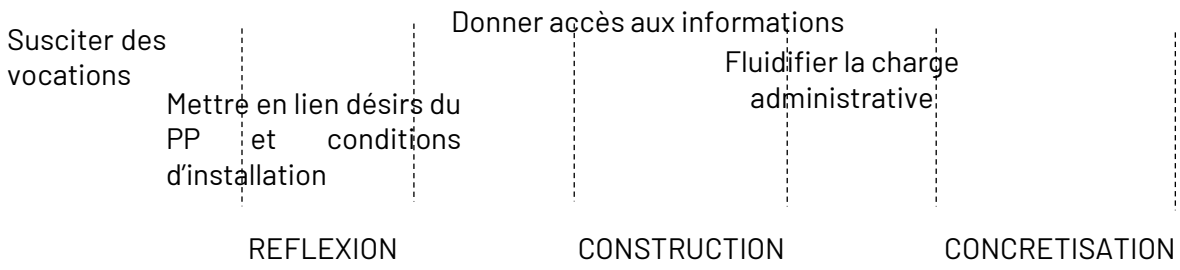

Cette grille peut servir de méthode de base pour comprendre par la suite où se place chaque action d'accompagnement financée dans le cadre de l'AITA mais aussi, si l'on tente une lecture plus locale, de voir par département :

- Comment les structures d'accompagnement locales se distribuent ces différentes étapes ? Où et comment interviennent-elles ?
- Avec quelles autres structures (SAFER, banques, CER France, DDT, etc.) sont-elles en lien et quels sont les partenariats ?

Cette grille est utilisée ici pour décrire les actions globales régionales d'accompagnement à l'installation en agriculture. Elle permet de mettre à plat les grands piliers autour desquels s'articulent plus ou moins bien le fonctionnement des structures d'accompagnement localement.

2. Schéma du tube à l'installation

Présenté lors des restitutions, le « tube à l'installation » est le résultat de l'application de cette grille. Il met en perspective les actions financées et le rôle de l'accompagnement :

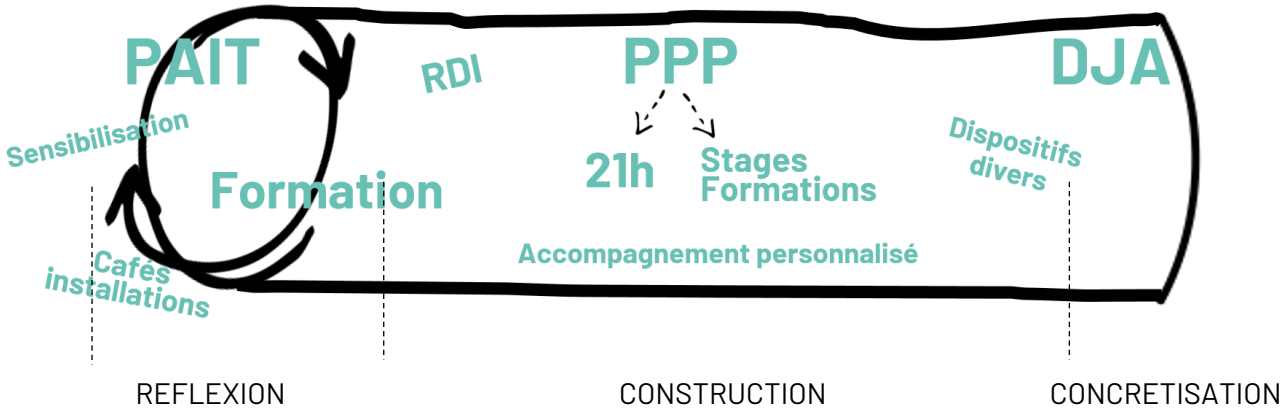

Le but et le fonctionnement de tous ces dispositifs sont détaillés dans le Rapport Analyse et y sont accompagnés des retours de l'enquête les concernant. C'est l'analyse de l'enquête auprès des NI (nouveaux installés) qui explique la modélisation par un tube. Ainsi, « L'effet tube » illustre l'efficacité d'intégration (et la satisfaction qui en découle) pour les candidats étant passés par la Formation initiale et/ou le PAIT. La lecture inverse de « L'effet tube » montre que si le PP n'a pas pu pour diverses raisons intégrer le tube dès l'entrée, il est souvent très peu satisfait et a « subi » son parcours d'installation. C'est cet extrait du Rapport Analyse qui est résumé :

> *« Tous ces résultats montrent que, globalement, le parcours classique alliant PAIT, Formation et PPP fonctionne bien voire très bien : une majorité des PP passés par le PAIT passent par la formation puis le PPP ou commencent par la formation puis passent par le PAIT et effectuent un PPP. Le PAIT est donc confirmé comme étant une porte d'entrée très efficace et satisfaisante.*
> *A l'inverse, il convient de considérer les NI qui n'ont pas bénéficié d'un passage par le PAIT et qui révèlent le revers de la médaille de l'accompagnement. Rappelons le constat évoqué plus haut : seulement 13.7% des non-DJA passent par le PAIT. Cela signifie que 86.3% des non-DJA passent « à côté » du parcours dans son intégralité et des dispositifs à leur portée. La DJA représentant depuis 2015 en moyenne 45.4% des installations (DRAAF, 2019) cela équivaut, sur les 4 années, à 2463 personnes qui n'ont pas bénéficié du parcours évoqué ci-dessus (PAIT + PPP + formation). A 55 personnes près, cela représente la totalité des personnes installées sur 2015 et 2018. »*
>
> *Rapport Analyse, p.34*

3. Les besoins et les enjeux

L'analyse croisée de l'enquête auprès des NI, des temps de restitution publique et des interviews à la marge permet de tirer des conclusions et d'identifier plusieurs enjeux d'amélioration.
Ces enjeux sont au nombre de 4 et s'appliquent à l'échelle interne ou externe:

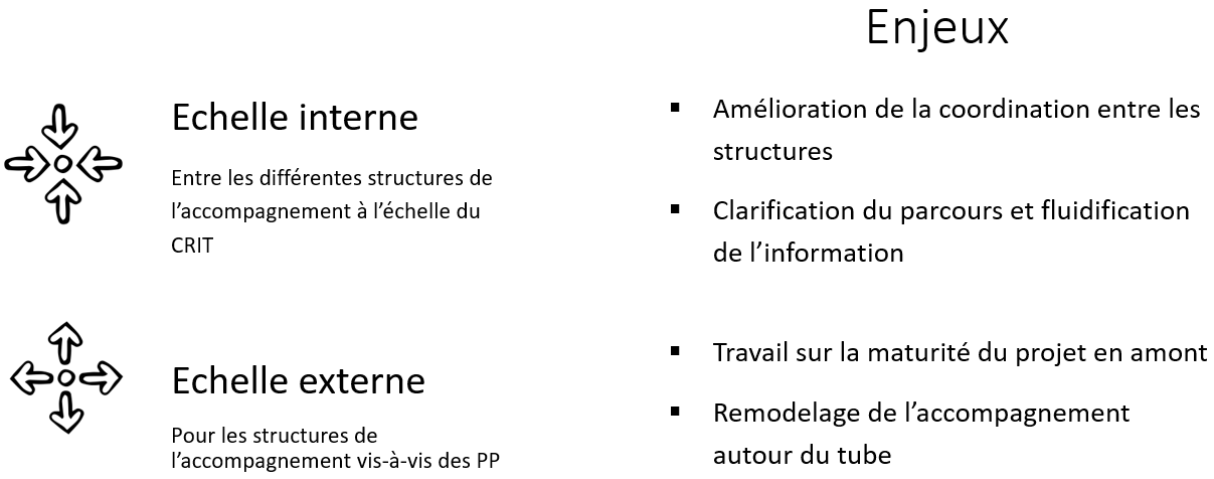

Sous chaque enjeu, on identifie, toujours suite au travail d'analyse croisée, de multiples objectifs à atteindre pour alimenter les enjeux. Les quatre figures qui suivent présentent, par enjeu, les objectifs qui l'alimentent et les besoins fondamentaux liés. L'objectif de ce Rapport Prospective est d'apporter des pistes de réflexion et des actions pour atteindre ces objectifs. L'explication plus précise des raisons des enjeux et objectifs, accompagnée des pistes de réflexion et d'actions sont donc consultables en partie II.

Entre les différentes structures de l'accompagnement

Amélioration de la coordination entre les structures

« Tout ça tient à des personnes »

« Instaurer un climat de confiance »

CRIT: « On est là, chacun, pour argumenter en face d'une enveloppe »

BESOINS de

- contact
- partage de l'information
- sortie du tout politique
- coconstruction
- « arbitre neutre »

OBJECTIFS

- Créer les conditions d'une émulation locale et régionale
- Mettre en place des temps de construction et de partage purement techniques
- Mieux se partager les maillons de la chaîne d'accompagnement
- Favoriser une transparence totale locale mais aussi régionale, « obliger » le partage de l'information
- Penser le binôme Etat-Région pour une action plus structurante

Entre les différentes structures de l'accompagnement

Clarification du parcours et fluidification de l'information

« Tout le monde y va de sa parution»

« Le PAIT est en train de perdre toute sa substance »

BESOINS de

- centralisation de l'information
- facilité d'accès
- compréhension de l'information
- sortir du tout administratif

OBJECTIFS

- Co-construire un support régional-local d'information
- Retravailler le rôle et l'action du PAIT local
- Construire un discours partagé sur l'importance et le rôle de l'accompagnement
- Permettre un meilleur accès à l'information et une actualisation plus simple de celle-ci pour tous
- Penser un travail de clarification pour tous les acteurs partenaires

Pour les structures de l'accompagnement vis-à-vis des PP

Travail de la maturité du projet en amont

« Il y a un âge où l'on est pas forcément réceptif »

« Moi aussi quand j'ai commencé le rugby je voulais être au top 14 »

«Il va la mettre tout seul la clim quand il va mieux comprendre ce qui l'attend.»

BESOINS de

- faire comprendre la réalité du métier
- faire maturer et solidifier les projets
- freiner « l'urgence »

OBJECTIFS

- Décrypter la posture entrepreneuriale, la stratégie d'entreprise, le métier, la transmissibilité.
- Sensibiliser à la découverte du métier au plus tôt, donner envie.

Raccrocher le wagon territorial

Pour les structures de l'accompagnement vis-à-vis des PP

Remodelage de l'accompagnement autour du tube

«On ne pourra jamais avoir tous les bagages alors au moins en avoir de solides.»

«Vous accompagnez à l'installation ou à la création d'entreprise et tout ce qui va derrière ? »

«On accompagne d'abord une idée et ensuite on y apporte une réponse entrepreneuriale.»

BESOINS de

- faire la part entre projet et technique
- favoriser et inciter la « proactivité »
- Partager les données technico-économiques

OBJECTIFS

- S'assurer que toutes les innovations s'organisent en cohérence avec le tube
- Clarifier, proposer puis accompagner la multitude de types de parcours d'installation possibles
- Favoriser « l'entonnoir » après le tube pour éviter l'effet « écran de fumée »
- Favoriser, inciter et accompagner la création de réseau, la confrontation au terrain.
- Rendre mobilisables par tous les données technico-économiques

4. Grands principes à placer au cœur de la réflexion

Avant de passer à la partie concernant les propositions concrètes, il convient de garder en tête quelques grands principes issus également de la phase d'analyse croisée :

- Principe d'insatisfaction : il y aura toujours des porteurs de projet éternels insatisfaits, contre-tout et « personne ne peut m'aider ».
- Principe de souplesse : Face à une très grande diversité des porteurs de projets, l'accompagnement se doit d'être souple et diversifié de la même façon.
- Principe de clarté : Souplesse et diversité ne doivent pas nuire à clarté et pertinence.

- Principe du bon timing : L'information est plus appréciée et surtout plus utile quand elle est spécifique à un questionnement du PP donc quand elle arrive au bon moment.
- Principe de l'expérience : La réponse donnée à un questionnement par de l'expérience vécue ou transmise sera toujours mieux captée et mieux concrétisée en actions.
- Principe de la proactivité : Le PP profite et évolue plus lors de temps de formation, stages, etc. qu'il a choisi et cherché lui-même pour qu'ils correspondent à son projet.
- Principe de la coordination : L'information est plus efficace et répondra toujours mieux à la demande de l'agriculteur si elle est partagée et gérée entre toutes les structures.

Ces sept principes peuvent servir de garde-fou pour penser et construire toutes les actions d'accompagnement des PP de leur conception à leur évaluation.

II. PROSPECTIVE ET PISTES D'ACTION

Ce que propose cette deuxième partie, c'est de penser, à partir des résultats issus de cette enquête, de l'audit PAIT et de l'étude de Bordeaux Science Agro une refonte de l'organisation des structures qui accompagnent les PP dans leur fonctionnement et leurs actions. Cette refonte repose sur deux piliers :

- Organiser sur 2020 la transition avec : des projets pilotes volontaires départementaux multiacteurs suivis et évalués sur l'année, une programme de temps de travail techniques sur l'année pour travailler entre acteurs à l'échelle technique à la refonte de l'AITA pour 2021
- Co-construire progressivement sur 2020 une nouvelle génération d'appel à projet AITA, année de mise en œuvre du changement concret à travers les financements dédiés.

1. Entre les structures de l'accompagnement

a. Amélioration de la coordination entre les structures

• Créer les conditions d'une émulation locale et régionale

- Il y a un vrai besoin aujourd'hui de permettre la mise en lien sur un même plan de toutes les structures de l'accompagnement pour clarifier l'information et faciliter sa transmission, base d'une émulation locale et régionale. Un autre constat est celui de l'absence dans le paysage d'acteurs d'une échelle purement technique de travail ailleurs qu'entre les structures elles-mêmes. Il est proposé de débloquer la situation par la mise en place de groupes de travail multiacteurs. D'abord à l'échelle régionale puis locale, ils porteront sur des sujets bien précis issus du présent rapport et sur l'élaboration d'actions ou d'outils partagés. La proposition concourt à la création progressive d'un partenariat sain en créant un noyau technique des structures accompagnatrices participant à faire évoluer le cadre de l'AITA pour 2021.

- La mise en œuvre d'un tel programme doit être portée par les structures et les financeurs dans une démarche volontaire, et coordonnée par une structure capable de faire le relais entre tous ces échelons. L'association CAPITAIN telle qu'elle se positionne aujourd'hui avec un objectif de fédération de tous les acteurs ne répond pas forcément à toutes les conditions pour porter une

telle action : sa neutralité n'est pas bien comprise par les autres structures et toutes n'adhèrent pas à la démarche. La pertinence de CAPITAIN se trouve plus dans un rôle d'interface entre le noyau des structures accompagnatrices et les acteurs partenaires. Son rôle potentiel sera repris plus tard.
Le dispositif le plus adapté aujourd'hui serait la mise en place d'une « Fonction de coordination » à l'échelle régionale. Aujourd'hui si une telle coordination régionale existe à la Chambre Régionale d'agriculture, son action se limite à la coordination et l'animation des seules structures PAIT entre elles donc en majorité des Chambres départementales. Cette « Fonction coordination » serait un pilier de l'échelle technique et de la mise en marche de la transversalité à toutes les échelles (géographique, technique et institutionnelle) en tablant avant tout sur la coordination, l'animation régionale et l'accompagnement. La Fonction coordination anime, avec une posture neutre, toutes les structures qui accompagnent, fait circuler l'information entre elles mais aussi entre ces structures et les copilotes Etat-Région. Son positionnement purement technique et opérationnel assure sa neutralité, posture nécessaire pour permettre de clarifier et poser les informations à toutes les échelles. Support du changement sur le long terme, la Fonction coordination est bien évidemment en lien avec les personnes ressources existantes au sein des structures régionales, il ne « prend la place » de personne. La mise en place de ce rôle en tant qu'expérimentation se fera progressivement en s'appuyant et en s'inspirant des fonctionnements locaux (par exemple en composant et s'organisant autour des COTI, CROAT, réunions techniques locales, etc. là où elles existent) pour coller au mieux aux réalités professionnelles, aux problématiques et contextes locaux et au sujet. Le fonctionnement de la Fonction coordination représentera aussi l'expérimentation d'un fonctionnement transversal pour pouvoir servir d'inspiration à l'échelle locale.

• **Mettre en place des temps de construction et de partage purement techniques**

- Il est important de conserver les CRIT et de réaffirmer en parallèle de cette action de refonte leur rôle essentiel comme des temps politiques de débat démocratique, de choix des grandes orientations politiques et de discussions entre l'Etat, la Région et les partenaires. Il sera aussi le moment de convergence entre les temps politiques et les groupes de travail techniques qui pourront alimenter les débats. Lors des CRIT sont évoquées les avancées du travail des groupes techniques et des actions réalisées par les structures: actions pilotes, études, audits, etc.
- Les comités de programmation tels qu'ils existent aujourd'hui sont les seuls temps qui permettent à tous d'avoir une vision d'ensemble de ce qui se fait à l'échelle de toutes les structures. Ces sessions, réalisées en présence d'administrateurs et d'élus sont très insuffisantes pour espérer créer des conditions de travail en commun : elles arrivent trop tard et se font à la mauvaise échelle. L'échelon régional technique de la Fonction coordination devra mettre en place et organiser les temps de mise en commun des programmes d'action des structures en amont et à l'échelle technique. L'objectif serait d'harmoniser ces actions sur les territoires, dans le temps et entre les structures tout en proposant d'en être le relais sur les aspects de communication et partage de l'information.
- La Fonction coordination pourrait proposer sur l'année un programme de temps de travail technique. Ces groupes de travail se tiendraient sur une journée, porteraient sur un thème précis et y seraient présentes toutes les personnes techniques locales et par structure capables d'amener du contenu de fond. Le but de ces groupes de travail serait de poser une sorte d'état des lieux des possibilités puis d'en partir pour réfléchir aux futures actions. Un 1er temps dans la journée servirait à poser ce qui existe déjà de façon formelle, informelle, accompagnée ou pas et à le mettre en face des différents acteurs qui accompagnent déjà ou peuvent accompagner. La méthode de cet état des lieux partagé pourrait s'inspirer de la grille utilisée dans le présent rapport mais aussi la méthode d'Oréade-Brèche et Tertia utilisée pour l'étude sur la région Aquitaine. Le 2e temps de la journée servirait à se coordonner autour de l'existant, imaginer la suite des actions, voir ce qui peut être amélioré ou mérite de monter en puissance. Tout cela mis en perspective avec les réalités de terrain observées par les membres du groupe de travail. La

présence du binôme Etat et Région à certains groupes de travail sera essentielle pour exprimer son positionnement et penser un nouveau cadre pour ses financements. Tout groupe de travail est organisé puis coordonné par la « Fonction coordination » qui anime, récolte l'information et la fait circuler pour s'assurer que les décisions régionales techniques font l'objet d'applications locales.

• **Mieux se partager les maillons de la chaîne d'accompagnement**

- Le programme annuel des groupes de travail technique permettent de mettre plat la diversité des actions d'accompagnement, des supports et des publications pour ensuite arriver à harmoniser et organiser aux échelles régionales et départementales ce qui peut l'être. Ce travail centré sur une échelle d'actions vers le PP permettra également de soulever les dysfonctionnements, de comparer entre les départements et de trouver ensemble les solutions. Il s'agit d'une démarche de création d'une relation de confiance par le travail sur les objectifs concrets des missions partagées par tous. La posture neutre – technique de la Fonction coordination lui donne la possibilité d'adopter une posture critique et objective sur les situations afin de pouvoir y apporter une réponse constructive et adaptée.
- L'objectif « **Co-construire un support régional-local d'information** » alimente également directement celui-ci
- Le fonctionnement de la « Fonction coordination » peut s'inspirer de celui du PAIT Haut de France de cette même région et, sur certains aspects, du dispositif CitésLab et du fonctionnement de l'accompagnement à la création d'entreprise en ESS (économie sociale et solidaire).

	PAIT Hauts de France
Résumé de la situation	Le PAIT de l'ex-région Nord-Pas-De-Calais possédait avant la fusion une antenne régionalisée sur les 2 départements de sa région d'action (Nord et Pas-De-Calais). Le but premier de cette antenne partagée, organisée sur 2 territoires, était de centraliser et coordonner les actions de communication de toutes les actions de structures partenaires du PAIT pour plus de lisibilité dans l'offre auprès des PP. Après la fusion, le PAIT régionalisé « Haut de France » reste porté par l'antenne PAIT NPDC, elle-même porté par la Chambre d'agriculture.
Mode d'action	Les rôles dédiés du PAIT régionalisé Haut de France en tant que coordinateur de la communication sont : - L'animation de la page Facebook du PAIT Hauts de France relayant tous les évènements des « Partenaires du PAIT » - L'animation et la maintenance du site internet du PAIT des Hauts de France alimenté par les partenaires du PAIT - Des points annuels autour de la diffusion des informations sur le site et le

	Facebook pour se séparer thématiques et dates entre structures partenaires - La mise en œuvre de la politique d'organisation de l'information autour des PAIT avec : une charte graphique « Journée des partenaires du PAIT » pour relayer sur le Facebook tous les évènements de tous les partenaires quel que soit leur contenu sous la même bannière et la présence si possible d'une personne du PAIT local lors de ces temps en tant qu'acteur « chapeau » pour l'accompagnement à l'installation.
Retour d'expérience sur le fonctionnement des structures HdFrance avant et à l'entrée du « tube »	- Les « Cafés à l'émergence » sont des temps co-animés Chambre et Réseau de l'agriculture Paysanne, organisés sur la ferme d'un agriculteur. Ils ont pour but de repérer, renseigner et orienter le PP bien en amont du tube pour faciliter sa phase de réflexion. Il s'agit d'un dispositif identifié, cadré et financé dans l'AAP de l'AITA HdFrance. - Les « Accueils collectifs » sont un passage obligatoire du PP en phase de construction effective de son projet afin de pouvoir obtenir l'autodiagnostic et ainsi entrer dans le « tube ». Lors de ce passage, le PP en apprend plus sur le parcours, les possibilités d'accompagnement et les étapes administratives. Ils sont uniquement organisés par les Chambres.

Les deux dispositifs suivants permettent de faire un pas de côté un peu plus important. Il s'agit de deux dispositifs ayant émergé les dernières années pour faire face à la mutation des projets de création d'entreprise et de leurs porteurs et adapter les parcours d'accompagnement : l'ESS et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

	Cités Lab	Réseau d'accompagnement de l'ESS
Résumé du dispositif	Un chef de projet à temps plein physiquement présent sur le quartier la majeure partie de son temps en relation étroite avec les réseaux de la création d'entreprises. Le rôle du dispositif est d'intervenir en complémentarité avec les services d'accompagnement	L'action publique s'est organisée suite au constat du manque d'un acteur spécifique pour accompagner les PP dont les projets étaient à côté des standards connus et bien intégrés aux circuits classiques. « Des projets hybrides complexes avec des

	à la création d'entreprise. Les chefs de projet interviennent en amont du processus de la création d'entreprise : au stade de la détection et de l'amorçage. La structure portant le dispositif et employant le Chef de projet est financée par des fonds publics et portée par une structure spécifique (un GIP pour Bordeaux, des collectivités, la BGE, des structures associatives, etc. pour d'autres en France) Le dispositif est orientée par : • Un comité de pilotage local composé notamment des financeurs de l'opération et des opérateurs locaux de l'accompagnement à la création d'entreprise • Un comité technique chargé de construire et valider les programmes d'action (Source : Site internet CitésLab)	modèles économiques dont personne ne veut. ». La création d'ATIS comme de la Chambre Régionale de l'ESS et de la politique publique dédiée de la Région a montré une volonté des pouvoirs publics d'opérer une séparation complète du parcours d'accompagnement de ces projets avec les parcours classiques. Les structures de l'ESS doivent répondre au financement par consortium de structures organisant ensemble leur réponse par département et par étape de la chaîne d'accompagnement. Le poids du politique dans le monde de l'ESS est très faible et les différents mouvements de pensée sont alimentés par les apprentissages des structures de terrain dans une logique d'évolution permanente. (Source : Entretien avec ATIS)
Similitudes	Semblable au PAIT concernant l'action de détection et d'amorçage auprès des potentiels porteurs de projet.	Semblable sur la problématique d"accompagnement d'un nombre de plus en plus important de PP atypiques.
Différences notables	• Un portage neutre du dispositif et du salarié • Un dispositif partagé par tous les acteurs grâce à un pilotage partagé financeurs-techniques • Une absence de concurrence avec les financements des structures de l'accompagnement.	• L'obligation qu'ont les structures de répondre de façon organisée par département et par étape de l'accompagnement permet à la fois de trouver les « trous dans la raquette » et les doublons. Ainsi les structures travaillent main dans la main pour trouver la façon la plus intelligente de se séparer les maillons de la chaîne d'accompagnement. • Une séparation complète de la chaîne

		d'accompagnement. Cette séparation implique néanmoins un travail de transversalité bien plus important de la part des structures de l'accompagnement entre elles mais aussi vis-à-vis des réseaux classiques notamment si le projet porte sur des domaines d'activité spécifiques, en particulier ceux du secteur primaire et secondaire. C'est là une des limites les plus importantes de la comparaison entre les chaînes d'accompagnement.
Autres intérêts	Le témoignage de la chef de projet du GPV Rive Droite met en avant les avantages de la posture différente du GPV vis-à-vis des structures et des financeurs. Elle lui donne la possibilité d'être à l'origine d'une autre dynamique. De par son rôle de porte d'entrée et d'orientation vers les autres structures, elle a une position d'observation des dynamiques des structures et un lien privilégié avec les financeurs. Ce rôle de coordination et d'animation est pour elle la cause et la conséquence de sa légitimité auprès de tous les acteurs.	Un constat frappant est la multitude de structures locales et régionales cohabitant sur cette chaîne d'accompagnement à la création d'entreprise. La comparaison est sans commune mesure avec le domaine agricole. Pourtant l'action et les financements sont globalement bien gérés et le dialogue Région-Structures est organisé grâce à des outils, actions et dispositifs spécifiques dont se dote la Région pour permettre la coexistence efficace et la plus saine possible de la multitude.

- **Favoriser une transparence totale locale mais aussi régionale, « obliger » le partage de l'information**

Plusieurs actions déjà proposées concourent à remplir cet objectif :
- La Fonction coordination et sa personne référente incarnent « matériellement » le partage de l'information et la transparence à toutes les échelles et avec les financeurs. Les PAIT locaux devront également progressivement se saisir de la deuxième partie de leur mission qu'est celle de coordonner l'action locale entre les structures.
- Le programme annuel des temps de travail techniques permettra avant tout de poser la diversité des actions d'accompagnement, des positionnements et des compétences des structures. Ces temps de travail porteront également sur les outils et supports existants et manquants. Le but final sera d'harmoniser collectivement le tout et d'organiser aux échelles

régionales et départementales ce qui peut l'être afin de favoriser le partage de l'information à l'échelle des structures mais aussi des porteurs de projet.
- La Fonction coordination devra disposer d'un outil efficace de partage de l'information entre structures de chaque groupe de travail qui constituent chacun une partie du travail progressif pour aller vers la programmation de 2021. L'outil Slack, déjà utilisé par certaines structures, pourrait être un bon outil numérique de partage de l'information même si de nombreux autres de ce type existent.

• **Penser le binôme Etat-Région pour une action plus structurante**

- L'AITA se doit aujourd'hui d'être recentré aux côtés des autres dispositifs en évoluant, en tant que cadre national, en un vrai outil de solidification de la dynamique des structures et de leurs actions. Cette base serait constituée en vue de favoriser la mise en place d'une politique publique transversale.
– Aujourd'hui qu'il s'agisse des deux entités publiques à part ou du binôme qu'elles forment à travers le dispositif AITA, les structures ont une vision assez peu claire du positionnement et de l'action qui en découle. Une clarification de ces positions peut à la fois permettre un positionnement plus porteur du binôme vis-à-vis des structures et une meilleure efficacité à l'échelle technique.
- La coordination Etat-Région sur les questions d'accompagnement à la création d'entreprise en agriculture est donc encore trop peu partagée au sein des services de la Région d'une part et également au sein de ce que pourrait être le binôme Etat-Région. Les différentes possibilités de financement méritent en tout premier lieu plus de lisibilité pour penser le rôle de chacune, voir les articulations possibles et les manques. Une telle action serait la base d'une meilleure « descente » des politiques publiques vers le local. Ensuite, une réflexion de fond serait souhaitable, abordant la question d'une meilleure coordination et concertation au sein des services de la Région puis avec le service dédié de l'Etat sur le sujet. Un groupe de travail pourrait se tenir à l'échelle des pilotes.

b. Clarification du parcours et fluidification de l'information

• **Co-construire un support régional-local d'information**

L'information sur l'installation en agriculture en Nouvelle-Aquitaine est aujourd'hui non seulement difficile d'accès mais aussi relayée de façon très aléatoire par chaque structure de façon isolée et en fonction de ses moyens. Ce constat de terrain est très fortement relayé par les enquêtés NI qui déplorent l'absence d'information neutre, centralisée et accessible. Les propositions suivantes sont des outils support concrets de mise à disposition de cette information. Ces outils ont trois rôles : harmoniser la méthode d'orientation des porteurs de projet sur tout le territoire, donner des outils complets et partagés aux structures, mettre en avant auprès du PP de façon claire la différence entre accompagnement administratif-financier et humain-projet-technique.

- Un site internet vitrine global pour relayer l'information régionale sur l'installation en agriculture. (Cf. les sites de l'île de France, de Rhône-Alpes ou des Hauts de France). Le site internet doit permettre de présenter toute l'information relevant de l'échelle régionale. Co-construit par tous les acteurs de l'accompagnement, il présente le parcours d'installation, le métier d'agriculteur, les structures à l'échelle régionale et donne à voir la diversité des possibles. Le partage de l'information et la transparence passent aussi par cet outil. L'objectif est d'orienter ensuite vers les interlocuteurs locaux et en particulier les PAIT. Il pourrait s'agir d'un site estampillé « PAIT » (comme c'est le cas en Hauts de France) ou d'un site neutre (comme c'est le cas en Ile de France)

administré et animé dans les deux cas par la Fonction coordination exerçant par-là pleinement son rôle. En fonction des besoins et de la pertinence de tels modules, le site pourrait héberger une page par PAIT départemental avec un relais-agenda de tous les évènements-formation-manifestations locales en lien avec l'installation-transmission. Il pourrait y avoir également sur le site une fonction de portail pour le PP avec un dossier PP numérisé et la possibilité pour lui et les structures qui l'accompagnent de suivre les étapes, les démarches, les délais, etc. pour faciliter le suivi partagé entre structures du PP, garder le lien et clarifier les démarches à suivre.
- un Facebook régional des PAIT ou de l'Installation-Reprise en agriculture (Cf. la page du PAIT Hauts de France) avec un positionnement de relais unique de tous les évènements, formations, actions et temps de la vie du réseau des acteurs de l'installation. Pourraient y figurer des vidéos interviews d'agriculteurs, un relais vers les annonces du RDI, des articles de journaux, etc. Le tout fonctionne en lien avec le site et ceux des partenaires. La vie et l'information chaude se retrouvent sur le Fb et l'info de fond, froide sur le site.
- Pour chaque département faire un « dossier de suivi », un « Carnet de route » (Cf. le « Carnet de route pour devenir agriculteur » de la région Auvergne-Rhône Alpes) en 2 parties. Une première partie commune à tous les départements qui permet de faire le lien avec les infos sur le site internet et qui va plus loin en clarifiant l'information administrative. Une 2e partie contiendrait de l'information départementale permettant de comprendre comment le cadre régional se décline localement, donnant à voir toutes les structures du département, leur rôle et les possibilités d'accompagnement mais aussi les financements possibles. Cette échelle d'information porte sur les phases concrètes du parcours à l'installation portant sur l'administratif et sur l'accompagnement en en mettant en avant l'importance. Ce carnet serait utilisé comme support lors de l'accueil dans les PAIT et au sein du tube mais aussi auprès des publics en formation ou lors de sensibilisation sur le parcours à l'installation.

- **Retravailler le rôle et l'action du PAIT local**

L'instauration de la Fonction coordination et de ses outils amènera progressivement vers une mutation du rôle et du fonctionnement des PAIT départementaux vers plus de coordination locale entre structures.
- Le résultat de l'enquête est le même que celui de l'audit Etat-Région réalisé en 2019, les PAIT, leur rôle, leur fonctionnement et le cadre de leur action méritent d'être étudiés et reposés collectivement. Le sujet pourra faire l'objet d'un groupe de travail technique inter-structures.
- Le rôle du PAIT est central pour les PP et doit le rester tout en montant en puissance sur son rôle de coordinateur. Les PAIT locaux doivent progressivement se confirmer comme des lieux d'animation et de coordination locale, de partage d'information et de transparence entre les structures et vis-à-vis des PP. Si la Fonction coordination fait le lien entre les dynamiques Etat-Région-Nationale et celles de l'échelon départemental, le PAIT local, interlocuteur privilégié de la Fonction coordination fait le lien entre les dynamiques de structures locales et le PP. Sa position de carrefour de l'information au cœur des échanges se doit d'être réaffirmée aux côté du rôle de neutralité qu'il sous-entend. Parallèlement, le PAIT local doit recentrer ses actions sur du repérage, du primo accueil et de l'orientation du porteur de projet en retrouvant ce rôle d'accompagnateur et plus seulement de balise administrative pour le PP. Les PAIT locaux doivent être au cœur de toutes les actions de sensibilisation et d'information sur l'installation en agriculture, leur rôle étant aussi celui de faire passer des messages sur la suite du parcours, dans la continuité des messages relayés dans la formation.
- Progressivement, il serait judicieux d'inciter, là où les coopérations sont compliquées voire inexistantes, la mise en place d'associations neutres pour le portage des PAIT car la double casquette des personnes dans les PAIT constitue à la fois un biais côté PP sur la compréhension du paysage d'acteurs et un biais côté structures sur leur obligation de neutralité.

• **Construire un discours partagé sur l'importance et le rôle de l'accompagnement**

- Les temps de travail techniques interstructures ne peuvent que participer progressivement à la construction d'équipes locales au discours de base partagé et qui fonctionnent entre elles de façon plus fluide. Y contribuera par exemple directement le travail de co-construction de l'outil « Fonction coordination » et de ses outils : le Facebook, le contenu du site et celui du « Carnet de route ». Les actions proposées plus haut d'état des lieux des actions, de travail de redistribution des maillons de la chaîne d'accompagnement et globalement de partage à l'échelle technique servira de cadre pour la création et le renforcement de ces équipes locales multi-structures.
- Organiser des temps d'échange inter-structures sur la posture et le rôle d'accompagnant afin de comprendre les différentes compétences en présence et construire progressivement des équipes multi-structures locales qui fonctionnent ensemble.
- Proposer des temps d'échanges avec des structures d'accompagnement d'autres domaines qu'agricole et créer les conditions d'un partage d'expériences. Cette démarche pourrait faire office de « prérequis » ou « introduction » aux groupes de travail avec des sessions portant par exemple sur : les financements pour les structures, les financements pour les PP, le rôle et les postures d'accompagnement, etc.

• **Permettre un meilleur accès à l'information et une actualisation plus simple de celle-ci pour tous**

- Organiser une meilleure descente des politiques publiques en lien avec l'objectif « **Mieux penser le binôme et l'action Etat-Région** » participerai activement à celui-ci
- Mettre en place une veille réglementaire régionale-nationale auprès de tous les acteurs afin de favoriser la circulation de l'information, l'égalité d'accès à cette information entre les structures et une mise en mouvement globale. Cela serait possible à travers la Fonction coordination et ses outils comme Slack pour effectuer cette veille. L'intégrer sur une page portail du site internet dédiée aux structures de l'accompagnement est aussi envisageable.
- Le rôle de coordination et d'animation de la Fonction coordination est en complète adéquation avec cet objectif et toutes les démarches de clarification et de réflexion des groupes de travail également.

• **Penser un travail de clarification pour tous les acteurs partenaires**

- Le dernier objectif pour cette partie portant sur le fonctionnement des structures entre elles, porte justement l'élargissement de tout le travail réalisé par un noyau resserré des structures de l'accompagnement vers les acteurs partenaires. Le changement structurel travaillé et appliqué à l'échelle du noyau dur doit être relayé et compris par tous les acteurs qui interviennent à un certain stade du parcours à l'installation. Le rôle de CAPITAIN se situe peut-être à cet échelon-là comme relais entre le noyau des structures et les autres professionnels. Le sujet de la relation et de la coordination avec les partenaires à travers CAPITAIN pourrait être un sujet à aborder en groupe de travail.
- Tous les temps de travail d'état des lieux et de réflexion autour des dispositifs existants ou à construire devront, à minima, intégrer les structures en lien avec le sujet abordé. Les résultats de ces ateliers de travail devront être communiqués à toutes les structures, qu'elles puissent avoir une vision au long cours de la dynamique d'évolution des équipes d'accompagnement locales et régionales.
- Ces structures devront également être intégrées à la veille et y participer afin que les informations les concernant puissent aussi être partagées par tous.

2. Pour les structures de l'accompagnement vis-à-vis des porteurs de projet

C'est dans cette partie en particulier que les sept principes énoncés dans le I.4. sont à garder en tête.

a. Travail sur la maturité du projet en amont

• Décrypter la posture entrepreneuriale, la stratégie d'entreprise, le métier, la transmissibilité.

- Favoriser et valoriser les actions où les PP peuvent être en contact avec des agriculteurs et de « vrais » acteurs du monde agricole. Ces moments d'échange doivent se retrouver dès la formation initiale et continuellement après pour tous les PP, de la phase initiant la réflexion jusqu'à celle de construction du projet de création d'entreprise. Les objectifs de ces temps sont de donner à voir la diversité du monde agricole, du métier d'agriculteur et de ses subtilités pour ancrer les PP dans la réalité. Commencer par développer une « habitude du sujet » dès la formation initiale, pendant le 21h ou lors de temps en libre accès.

- Intégrer dans les parcours des temps de partage entre BPREA, 3P, Bac pro, « candidats libres » etc. pour favoriser le dialogue et inciter à l'ouverture. Organiser ces moments autour de temps/outils qui cadrent l'action de fond comme les journées forum de l'installation-reprise (Cf. plus bas), les cafés-installation, les sessions d'accueil collectif, etc.
- Proposer des temps de présentation de son projet devant un jury d'acteurs du monde agricole pour bénéficier de conseils, trouver des réponses à des questions et avoir des remarques portant sur les aspects techniques, de projet/d'entrepreneuriat et d'immersion (Cf. plus bas). Permettre ces temps de confrontation autour de « sessions jurys » qui seraient proposés plusieurs fois par an dans chaque département, ouverts à tous les PP en formation ou déjà dans le tube. Ces séances seraient publiques, permettant à tous les publics d'être auditeurs libres.
- Mettre en place des temps similaires aux speed datings déjà proposés dans le cadre de la formation dans le 79-17 où le PP peut aller interroger différentes structures afin de tester son projet, entendre différents sons de cloches, découvrir et se familiariser avec les structures et comprendre que la vérité sur son projet se situe dans la confrontation des avis.
- L'objectif « **Raccrocher le wagon territorial** » plus bas alimente également celui-ci pour donner une place aux territoires en tant qu'acteur mais aussi lieu de vie commun permettant de faire émerger chez chacun le lien entre le métier d'agriculteur et le territoire, ses populations et son environnement.
- Proposer des temps de fond sur les différentes possibilités de financement, le rôle de la subvention DJA et ses règles, l'importance de construire sa comptabilité (Cf. Stage chiffrage en Limousin) etc. avec différents acteurs du monde agricole qui travaillent sur le sujet.

• Sensibiliser à la découverte du métier au plus tôt, donner envie.

- Effectuer dans chaque département en début d'année scolaire une journée forum de l'installation (Cf. journée de JA 33), ouverte à tous les PP, rassemblant tous les acteurs. Y serait proposé le 1er jury de professionnels (Cf. plus haut) de l'année, des temps de témoignage, des stands des différents acteurs présents sur le département et celui du PAIT local qui transmettrait aussi l'information sur le site, le Facebook, le Carnet de route, les financements, etc. Il s'agirait d'un grand temps de l'année à organiser entre structures, par département, en lien avec les établissements de formation.

- Proposer des stages en agriculture en s'appuyant sur un réseau d'agriculteurs volontaires, relayer l'information sur le Fb et le site internet en allant des stages découverte de collège aux stages d'écoles d'ingénieurs.
- Un camion-bus sur le modèle de l'« artimobile » de la Chambre des métiers de l'artisanat. Un bus rassemblant toute l'information et les supports des PAIT et ses partenaires et sur l'installation-reprise en agriculture pour toucher tous les publics, pouvoir aller au contact des populations, mettre en avant le PAIT et la création-reprise d'entreprise en agriculture.
- Le site internet a un rôle clé pour alimenter cet objectif, support de sensibilisation et d'information, il peut être utilisé comme support pédagogique et à mettre au cœur de toutes les formations en proposant par exemple 1h pendant les formations ou des temps dédiés pour découvrir le parcours d'installation avec comme support le site + le Facebook + le Carnet de route pour familiariser les publics avec le parcours et les inciter à s'approprier ces outils.
- Le Fb régional sur l'installation, dynamique et moderne permet également de toucher de multiples acteurs au-delà des classiques.

• **Raccrocher le wagon territorial**

- Aujourd'hui, de plus en plus de territoires, collectivités voire groupe de citoyens souhaitent s'impliquer pour le renouvellement des générations en agriculture. La structuration des acteurs de l'accompagnement à l'installation-transmission en agriculture telle qu'elle existe aujourd'hui rend difficile le contact, l'interconnaissance et derrière, la collaboration. PQN-A en tant qu'animateur du réseau des démarches et projets alimentaires de territoire observe, met en lien, éclaire et favorise les différentes coopérations entre acteurs professionnels et territoires-collectivités-citoyens. Aujourd'hui, de telles coopérations mériteraient d'aller plus loin avec à minima une intégration de territoires volontaires dans le processus de refonte du fonctionnement des structures d'accompagnement au niveau local. Des pistes peuvent être testées voire concrétisées avec des projets pilotes.
- Proposer de considérer les territoires comme des partenaires au même titre que la SAFER, les banques, les coopératives, etc. et les intégrer comme évoqué pour l'objectif « **Penser un travail de clarification pour tous les acteurs « parallèles »** »
- Intégrer le lien avec les territoires comme une mission à part entière des « nouveaux » PAIT
- Proposer, une fois les équipes locales d'accompagnement constituées, des temps de travail structures-territoires pour démêler les rôles, partager l'information, chercher les possibilités d'actions concrètes (aides de la collectivité directement au PP, comités locaux installation transmission comme en Dordogne, observatoire local du foncier dans l'Estuaire, dynamique citoyenne à Arcachon, etc.) et poser les possibles partenariats.
- Inviter puis associer ces acteurs aux journées départementales de l'installation-reprise au départ pour de l'information-découverte puis, suite à un temps de travail comme proposé plus haut, proposer d'être présent avec un stand sur du financement, de la sensibilisation au « fait territorial », de l'info, etc.
- Proposer plus d'interventions et de sensibilisation dans la formation, le 21h ou des temps spécifiques sur le « fait territorial » et le lien avec le métier d'agriculteur, proposer des sessions d'échange avec des collectivités ou des élus pour mieux faire comprendre les attentes sociétales et de la collectivité sur les agriculteurs.

b. Remodelage de l'accompagnement autour du tube

• **S'assurer que toutes les innovations s'organisent en cohérence avec le tube**

- Objectif de fond de tous les groupes de travail techniques qui consistent à détecter l'existant pour ensuite le rapprocher du tube tout en réorganisant les structures elles-mêmes autour de la chaîne d'accompagnement.
- Idem pour l'objectif « **Raccrocher le wagon territorial** »
- A une échelle plus large et plus en amont, penser puis organiser le partage avec les réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise tous domaines confondus (possibilité déjà évoquée pour l'objectif « **Construire un discours partagé sur l'importance et le rôle de l'accompagnement** ») comme l'AFPA, Pôle Emploi, Cités Lab, les coopératives d'entrepreneurs, etc.). CAPITAIN, en lien avec le réseau des PAIT, pourrait être positionné sur ce type d'action de lien entre le réseau d'accompagnement agricole et les autres.
- CAPITAIN pourrait être l'acteur clé dans la perspective d'un travail plus précis sur les liens avec les filières, les coopératives et interprofessions présentes sur le territoire et sur des questions de synergie d'accompagnement technico-économique. L'information à propos de CAPITAIN, son rôle, les possibilités de relais qu'il représente et des contacts pourrait figurer tous les outils possibles mis en place : site, Facebook, « Carnet de route » mais aussi lors des temps comme les speed datings, la formation, le 21h, les jurys, etc. CAPITAIN se positionnant comme relais des professionnels du monde agricole vers les candidats à la création-reprise. Ce dispositif permettrait pour les PP d'avoir plus facilement accès à l'information et pour les partenaires d'avoir un interlocuteur dédié fléché.

- **Clarifier, proposer puis accompagner la multitude de types de parcours d'installation possibles**

- Objectif en lien direct avec les objectifs « **Retravailler le rôle et l'action du PAIT** », « **Mieux se partager les maillons de la chaîne d'accompagnement** », « **Co-construire un support régional-local d'information »** et « **Penser le binôme Etat-Région pour une action plus structurante** »
- Sujet « éligible » à une journée de travail en lien avec le travail mené actuellement par CAPITAIN

- **Favoriser « l'entonnoir » après le tube pour éviter l'effet « écran de fumée »**

- L'entonnoir « avant » est assuré par tout le travail de coordination entre les structures de l'accompagnement, les supports web et les actions proposées dans les objectifs du II.2.a. « Travail sur la maturité du projet en amont »
- L'entonnoir « après » pourrait faire l'objet d'une journée de travail car des dispositifs existent au sein de l'AITA et surtout ailleurs. L'enjeu est de faire un état des lieux partagé, de travailler sur la continuité post-installation et sur l'information du PP en amont. Retravailler le rôle du rendez-vous de mi-parcours DJA pourrait être une piste de travail pour qu'il puisse être autre chose qu'un point administratif avec pour finalité l'établissement d'un avenant au PE.

- **Favoriser, inciter et accompagner la création de réseau, la confrontation au terrain.**

- Ajouter une compétence « Immersion » aux côtés de « Projet » et de « Compétence » dans les besoins d'orientation au moment du diagnostic 3P. Proposer cette troisième voie à côté de « projet » et « compétence » permettant de valoriser concrètement toute action d'immersion, essentielle avant l'installation et pour tous les projets.
- Faciliter l'accès à l'information concernant les façon d'acquérir la compétence « Immersion » et de relier au « tube » ces actions parfois réalisées à côté comme le WOOFING, les nouveaux parcours AFEST à venir, les stages de parrainage, le certificat pratique professionnelle en agriculture biologique d'AgroBio Périgord, les espaces test agricoles, le stage découverte en Creuse, le fait d'avoir été salarié ou en stage sur sa future exploitation (cas d'une EA sociétaire),

les expériences de salariat agricole, les installations progressives à mi-temps sur une autre ferme ou avec un métier autre.
- Instaurer une mission « d'observatoire de l'immersion » pour la Fonction Coordination avec pour but de recenser les différentes possibilités puis d'en informer les structures d'accompagnement. L'objectif de cette mission d'observatoire serait d'avoir une structure ressource sur le sujet pour sensibiliser les structures et partenaires et, à moyen terme, permettre l'émergence de nouvelles opportunités d'immersion.
- Rendre obligatoire un certain niveau d'immersion pour l'obtention du 3P ou mettre une « option immersion » sur le 3P valorisée en CDOA, auprès des banques et des professionnels
- Pour que cela fonctionne vraiment il sera impératif de valoriser cette « compétence immersion » dès la formation et dans tous les temps du parcours en mettant en place des éléments concrets pour dépasser les simples discours : documents et supports de sensibilisation, retours d'agriculteurs, panorama des possibilités d'immersion ...
- Le sujet pourrait faire l'objet d'un groupe de travail
- Commencer par développer cette « compétence immersion » dès la formation initiale et pendant le 21h lorsque c'est possible avec des modules, séances, rencontres dédiées
- Profiter de l'instauration de la compétence « immersion » pour remettre en place des bases de données locales d'agriculteurs maîtres d'école, parrains, intervenants volontaires etc. à valoriser sur le site, sur le Fb, etc.
- Proposer aux PP volontaires de bénéficier d'un parrainage par un ou plusieurs agriculteurs pertinents sur leur projet d'installation (Cf. nouveau parcours AFEST)
- Monter en puissance sur la diversité des possibles concernant les Espaces Test Agricoles par exemple avec plus de possibilité d'être en test sur sa future ferme ou chez des agriculteurs. Proposer aux agriculteurs volontaires d'entrer dans une démarche d'accompagnement comme formateurs et d'être dédommagés.

- **Rendre mobilisables par tous les données technico-économiques**

- Construire un réseau d'information entre toutes les personnes ressources sur les données technico-économiques de différentes productions avec des personnes-relais efficaces. Permettre, grâce à une coordination par le PAIT local, de construire le partage de entre les différents réseaux techniques : réseaux Chambres, agriculture biologique, filières et interprofessions, réseau des CIVAMs etc. afin de pouvoir fonctionner en équipe sur l'accompagnement des PP.
- Proposer CAPITAIN comme initiateur et coordinateur du processus à l'échelle des filières et interprofessions.
- Le sujet pourrait faire l'objet d'un groupe de travail

CONCLUSION SOUS FORME DE SCHEMAS BILANS

1. Le nouveau paysage d'acteurs

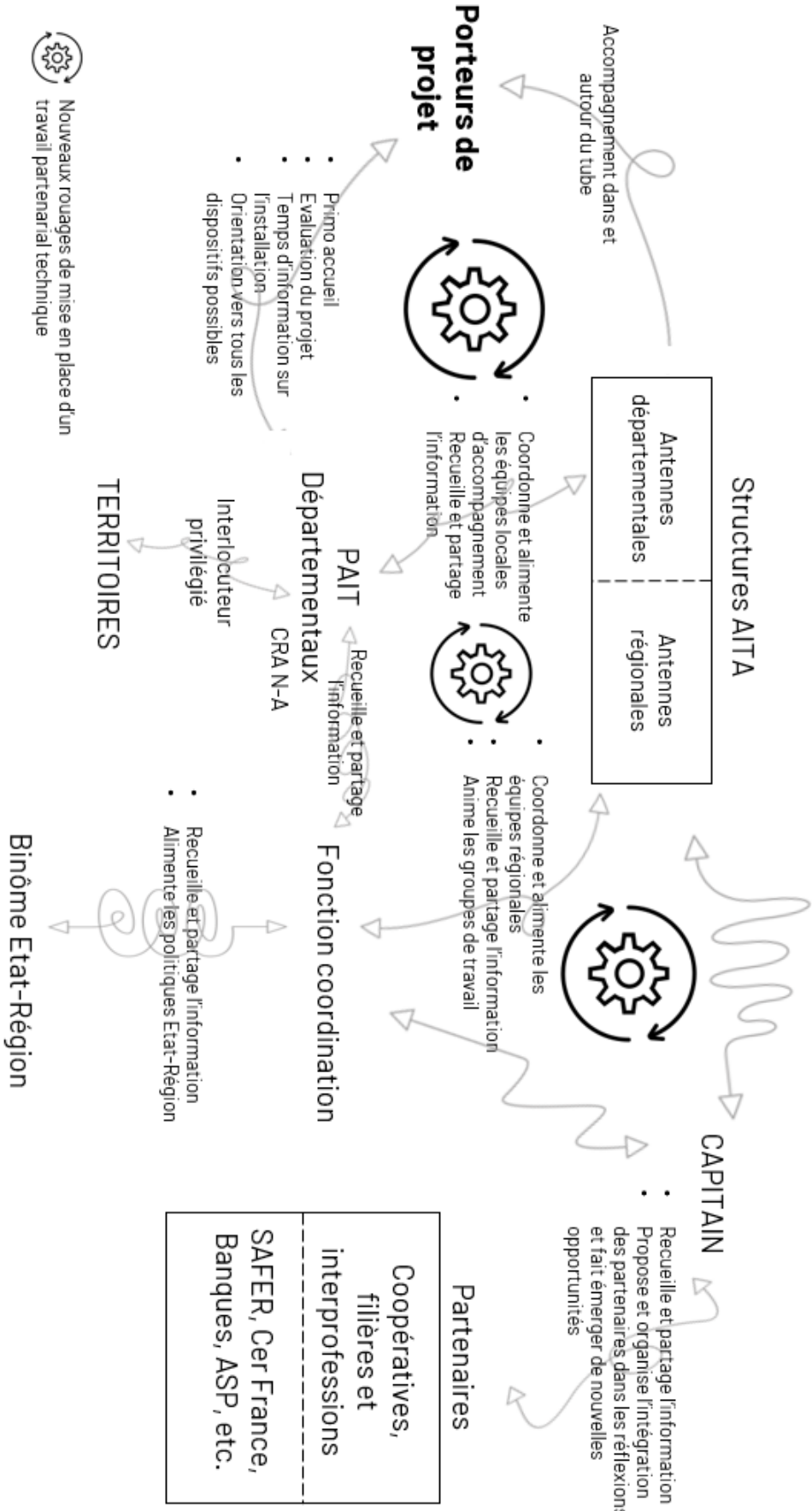

2. Nouveaux outils pour le fonctionnement inter-structures
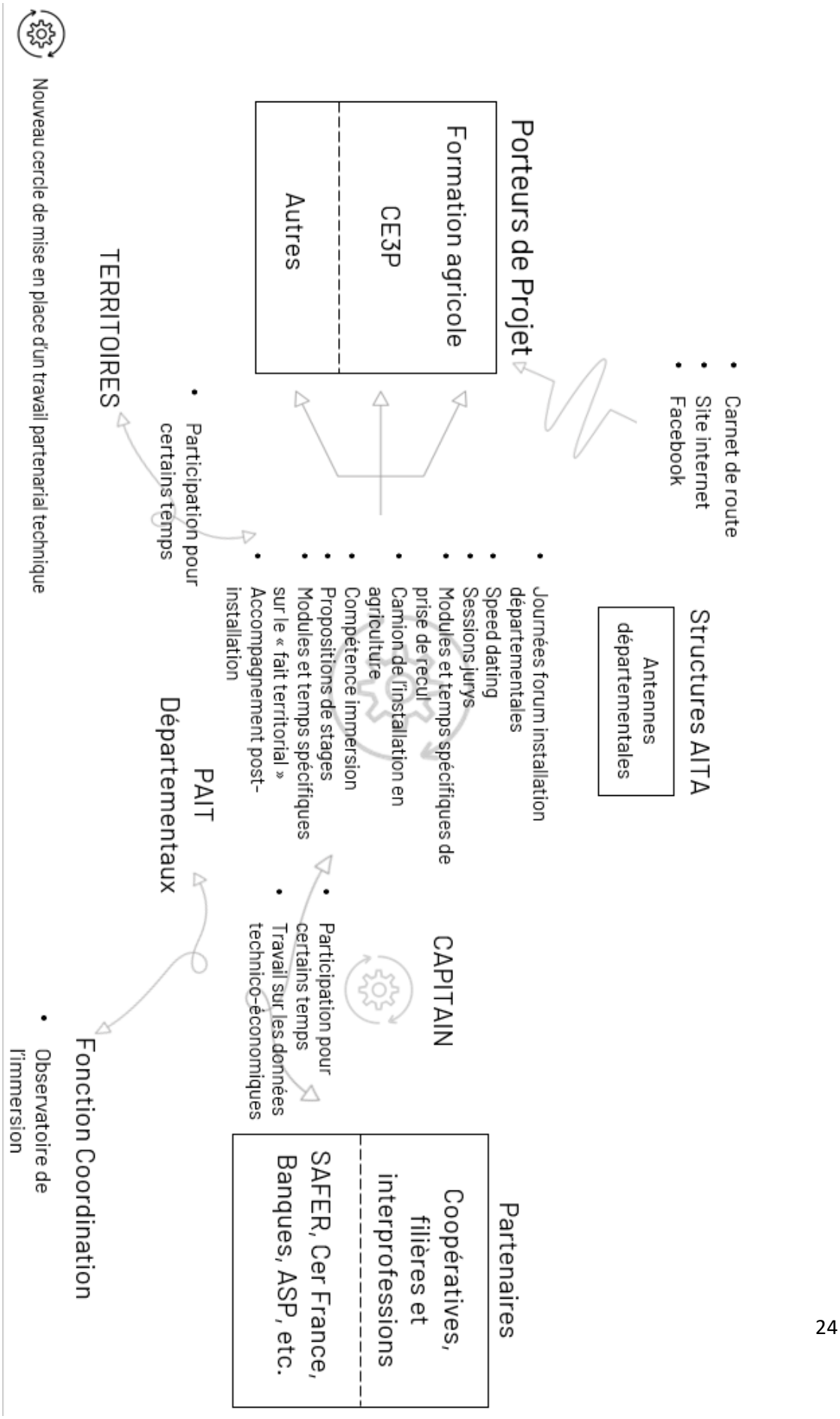
3. Nouveaux outils pour le fonctionnement vis-à-vis des PP